

DATE	TITRE	PROFESSEUR
06 septembre	Plantes médicinales. Historique de leur utilisation. Importance dans l'arsenal thérapeutique actuel.	Patrick Owen
13 septembre	Ethnobotanique : Le savoir traditionnel au niveau des plantes médicinales.	Alain Cuerrier
20 septembre	Analyse critique des sources d'information. <b>salle L-868 (Laboratoire informatique, Bibliothèque de la santé)</b>	Tsien Sa Hoang
27 septembre	Les méthodes permettant de déterminer les propriétés pharmacologiques associées aux plantes médicinales.	Pierre Haddad
04 octobre	Regard critique sur les protocoles cliniques et les effets thérapeutiques associés aux plantes médicinales.	Guy Rousseau
11 octobre	<b>Séminaire de discussion 1 : Critique d'articles</b>	Guy Rousseau
18 octobre	Les meilleures pratiques dans l'extraction, la caractérisation et l'identification des principes actifs des plantes médicinales	Mohammed Hmamouchi
25 octobre	<b>Séminaire de discussion 2</b> : La phytochimie appliquée à chaque plante médicinale choisie par les étudiants du cours.	Mohammed Hmamouchi Guy Rousseau
01 novembre	Les réglementations gouvernementales et la mise en marché des plantes médicinales (contenu, innocuité et efficacité).	Julie Séguin
08 novembre	Les interactions entre les plantes médicinales et les médicaments	Pierre Haddad
15 novembre	Microbiote intestinal	Guy Rousseau
22 novembre	<b>Présentation finale des étudiants</b> : Ethnobotanique; Phytochimie; Pharmacologie pré-clinique; Données cliniques, réglementation et Interactions médicamenteuses	Guy Rousseau
29 novembre	<b>Présentation finale des étudiants</b> : Ethnobotanique; Phytochimie; Pharmacologie pré-clinique; Données cliniques, réglementation et Interactions médicamenteuses	Guy Rousseau
06 décembre	<b>Présentation finale des étudiants</b> : Ethnobotanique; Phytochimie; Pharmacologie pré-clinique; Données cliniques, réglementation et Interactions médicamenteuses	Guy Rousseau
13 décembre	<b>Examen final</b>	Guy Rousseau

Responsable : Dr Guy Rousseau

Évaluation : Séminaire 1, 10% Séminaire 2 : 10% Présentation des étudiants, 40%; Examen 40%.

Le plagiat à l'Université de Montréal est sanctionné par le Règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants. Pour plus de renseignements, consultez le site [www.integrite.umontreal.ca](http://www.integrite.umontreal.ca)